

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N° 3

présenté par
Mme Buis, rapporteure

ARTICLE 4

À l'alinéa 3, après le mot : « publics »,

substituer au mot :

« et »,

le mot :

« ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.